

## COMMUNIQUE ASSOCIATION SEVE

### AOC VINS : SEVE SOUTIENT L'UFC QUE CHOISIR

Depuis de nombreuses années, les consommateurs et leurs différents moyens d'expression ont alerté sur la dérive des AOC de vins français. Rappelons qu'en décembre 1995, après d'autres, Que Choisir publiait une enquête (*Vins français, la qualité en péril*) remettant en cause de manière très argumentée la qualité des vins et l'authenticité du discours des AOC françaises. Rappelons qu'Alain Berger, directeur de l'INAO alors, déclarait dans cet article « *on peut trouver aujourd'hui sur le marché des produits scandaleux auréolés de l'AOC...les AOC représentent maintenant la moitié des vins français en volume. C'est trop, il faut arrêter maintenant.* »

Rappelons enfin que les instances professionnelles viticoles, à l'époque, attaquèrent Que Choisir avec beaucoup d'arrogance et de violence, et obtinrent le départ d'Alain Berger de son poste.

Dans son communiqué du 3 septembre 2007, l'UFC-QUE CHOISIR repose encore, douze ans après, la même question clé : pour les consommateurs, **le sigle AOC est-il fiable ?** Sève, association de vignerons fondée pour obtenir la refonte des AOC, est en accord avec l'essentiel de la réponse de l'UFC QUE CHOISIR :

**NON**, car « *la perte de crédibilité de l'AOC s'explique aussi par la coexistence au sein de l'appellation de deux types de vins ayant des rapports qualité/prix différents et qu'il faut désormais séparer de manière officielle : d'une part des vins ayant un lien fort avec leur terroir et répondant à la définition originelle des AOC, d'autre part des vins moins typés, répondant à une nouvelle demande du marché, mais qui ont vocation à se développer hors de l'AOC. En distinguant ces deux catégories par deux appellations distinctes, on répondra au double objectif d'éclairer le choix du consommateur et de sauvegarder le patrimoine des AOC.* » (UFC Que Choisir).

On pourrait discuter longuement sur la précision ou la fiabilité des chiffres produits par Que Choisir pour appuyer ses affirmations : ce ne serait pas sans intérêt, mais en réalité personne n'a, par la nature même de la question, de chiffres précis ni fiables. L'essentiel est que l'analyse est incontournable, elle ne fait que reprendre ce que tout le monde du vin sait parfaitement mais évite depuis trente ans d'affronter. L'analyse de Que Choisir reprend aussi en fait le vote du Comité National de l'INAO du 2 juin 2006, sous la présidence de René Renou.

Au-delà de questions importantes touchant au statut et aux compétences des nouveaux ODG, l'UFC-Que Choisir met le doigt exactement sur le cœur des enjeux de la réforme : **il s'agit bien de segmenter de façon lisible pour le consommateur l'offre de la viticulture française, et en particulier de permettre pour le segment vins de terroirs la réécriture de cahiers des charges « répondant à la définition originelle des AOC ».**

Douze ans après, la réaction des structures professionnelles au point de vue des consommateurs est certes beaucoup plus mesurée, tant le scandale des AOC est devenu indéniable. Cependant, on ne peut que déplorer encore le refus de certains organismes, comme la CNAOC, de voir le problème en face. Dans un communiqué en effet, la CNAOC tout en se disant « sensible à l'intérêt que porte l'UFC à la réforme des AOC viticoles », botte en touche en se bornant à donner la garantie que « chaque bouteille de vin AOC sera conforme à son cahier des charges », mais n'aborde pas la question fondamentale posée par l'UFC : la réécriture des cahiers des charges des AOC revendiquant le lien au terroir. On est là devant le même refus obstiné de certaines instances de la segmentation nécessaire des AOC.

Pour toutes ces raisons, SEVE est persuadé que la voix des consommateurs, celle de la presse, comme des professionnels de la distribution, est indispensable pour faire tomber le corporatisme clos qui domine les organisations professionnelles de la viticulture française, et la sclérose jusqu'à l'étouffer.

SEVE le 10 septembre 2007

Pour prendre connaissance de l'analyse de fond de SEVE sur cette question :

« SANS INTEGRER RAPIDEMENT LA SEGMENTATION LA REFORME DES AOC SERA UN ECHEC » Marc Parcé

« HOLD UP AUX AOC Proposition de bilan de la stratégie éthique de J. Capus » Sève sept 2007

« LIBERONS LES GOUTS DES VINS » Sève sept 2007

Téléchargeables sur : <http://www.thewineblog.net/vin/> <http://seve-vignerons.fr>

CONTACTS : Marc PARCE 0033680017576    PATRICK BAUDOIN 0033607689732  
SEVE CHATEAU GOMBAUDE- GUILLOT 4 CHEMIN DES GRANDS VIGNES 33500 POMEROL <http://www.seve-vignerons.fr>